

Inscriptions

L'adhésion est obligatoire et est valable pour une année civile, Aucune inscription n'est demandée pour accéder à l'espace jeunes. Arrivée demandée avant 14h30 le mercredi et 10h00 le matin et 14h00 l'après-midi pendant les vacances.

L'inscription est obligatoire lors des sorties, des animations exceptionnelles et de la présence d'intervenants extérieurs. Elles sont organisées avant chaque période de vacances jusqu'à épuisement des places disponibles.

À la 1^{ère} inscription de l'année, merci de présenter le carnet de vaccinations du jeune, une attestation d'assurance scolaire ainsi qu'une fiche de renseignements complétée par les responsables légaux.

Dossier téléchargeable sur le site internet de la CdC : www.perchenormand.fr

Adhésion annuelle	15 €
Accueil à l'espace jeunes	Gratuit
Animation exceptionnelle ou intervenant extérieur, soirée	2 €
Animation sur le territoire avec transport	3€
Sortie à la 1/2 journée (activité et goûter compris)	5 €
Sortie à la journée (activité et goûter compris)	10 €

Paiement effectué à l'inscription.
Paiement possible en espèce, en chèque bancaire, en ticket CAF, MSA, chèque vacances ANCV, VACAF

Renseignements

Collines du
PERCHE
N O R M A N D
Communauté de Communes

3 rue de la Cidrerie
Le Theil-sur-Huisne 61260 VAL-AU-PERCHE.

Du mardi au vendredi
de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Les partenaires

La Communauté de Communes a signé une CTG avec la CAF, renouvelé tous les cinq ans. La CAF et la MSA financent en partie les actions enfance jeunesse menées par la collectivité.

La CdC collabore également avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) par la déclaration de ses Accueils Collectifs de Mineurs et bénéficie de ses conseils.

La CdC des Collines du Perche Normand accepte les paiements des familles sous forme de chèques ANCV.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHÉSION SOCIALE
ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS



ESPACES JEUNES

12 -17 ans



Collines du
PERCHE
N O R M A N D
Communauté de Communes

PROJET D'ACCUEIL

Le Theil-sur-Huisne

Résidence « Les Quatre Vents »,
rue de la Taille

Le Theil-sur-Huisne 61260 VAL-AU-PERCHE.

PÉRIODE D'OUVERTURE

Le mercredi en période scolaire
de 14h00 à 18h00.

Durant les vacances scolaires,
de 09h00 à 18h00.

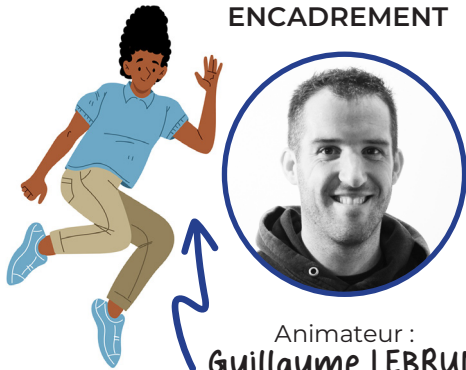
Sauf Août et Noël

INSCRIPTION

CdC des Collines du Perche Normand
3 rue de la Cidrerie - Le Theil-sur-Huisne
61260 Val-au-Perche

Aux horaires d'ouverture de la CdC
ou de l'Espace Jeunes les mercredis après-midi.

ENCADREMENT



Animateur :

Guillaume LEBRUN

espacejeunes@perchenormand.fr

06 26 63 67 80

Suivez-nous sur INSTAGRAM @espacejeunesvap

L'accueil est ouvert le mercredi au Theil/Huisne et pendant les vacances. Il a pour but de permettre aux jeunes dès leur entrée au collège de se retrouver pour vivre des temps d'animation, de se divertir, d'être accompagnés dans des projets, d'être écoutés et de s'exprimer.

	Mercredi	Vacances
Accès libre	14h00 - 14h30 17h00 - 18h00	09h00 - 10h00 12h00 - 14h00 17h00 - 18h00
Animations	14h30 - 17h00	10h00 - 12h00 14h00 - 17h00

Nous construisons avec les jeunes :

- la mise en place des règles de vie,
- les activités, sorties et soirées organisées,
- l'aménagement des structures,
- l'achat de matériel,
- l'accompagnement de projet.

L'équipe d'animation est à votre écoute, n'hésitez pas à la contacter par mail ou par téléphone, pour recevoir les programmes d'animations ou en savoir plus sur les modalités d'inscription.

Le projet pédagogique est disponible dans les espaces jeunes et sur le site internet de la CdC : www.perchenormand.fr

Le transport à la demande

Possibilité de Transport A la Demande 1€ par trajet, 2€ aller-retour pour les 12-17 ans du territoire sur les temps d'ouverture de l'Espace Jeunes.

Pour la réservation de véhicule contacter la Communauté de communes des Collines du Perche Normand au **02 37 49 63 51** la veille avant midi dernier délais.

Bellême

Point de rendez-vous :
Gymnase de Bellême
Rue du collège, Sérigny
61130 Belforêt-en-Perche

PÉRIODE D'OUVERTURE

Vacances scolaires
9h00 - 18h00
Sauf Août et Noël

INSCRIPTION

Maison des Associations
Sérigny (Belforêt-en-Perche)
(adresse ci-dessus)

Lors des permanences
du mercredi avant chaque
période de vacances

ENCADREMENT



Animateur :

Guillaume BEUNARDEAU

espacejeunes@perchenormand.fr

06 10 40 03 05

Suivez-nous sur INSTAGRAM @espacejeunesvap